

	Réunion du Conseil Scientifique de l'EHESP 18 mai 2015 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	Référence	CS_mai_2015
		Révision	
		Date d'application	
		Version	

Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	18.05.2015	23.06.2015	01/07/2015
Prénom Nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar	C. Colin/B. Jégou	Les participants

Membres du CS présents :

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Christine COLIN

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Jean-Claude MOISDON, Philippe MOSSE

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Claude MARTIN, Denis ZMIROU-NAVIER

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Pierre LE CANN, Jeanine POMMIER

Représentants des autres enseignants chercheurs : Nathalie BONVALLOT, Agnès DUCROS

Représentant des étudiants préparant un doctorat : Mélanie BERTIN

Membres du CS absents excusés :

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Jacqueline CLAVEL, Jean-Paul MOATTI, Chantal CASES

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Régine BERCOT, Catherine LE GALES

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Joseph NGATCHOU WANDJI, Patrick ZYLBERMAN

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Fabien MERCIER, Catherine ROUILLON-BARTOLETTI

Représentant des étudiants préparant un doctorat : Imaine SAHED

Personnes de l'EHESP : Laurent CHAMBAUD, Elisabeth de LAROCHELAMBERT, Jean-Marie ANDRE, Régine DUCOS, Bernard JÉGOU, Philippe MARIN, Sarah KITAR

Personnes invitées : Christina ZAROWSKY, Michel SAMSON

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Accueil de Mme Zarowsky, Directrice du département de médecine sociale et préventive à l'École de Santé Publique de l'Université de Montréal	Christine Colin accueille Elisabeth De Laroche Lambert pour sa première participation à une réunion du Conseil scientifique. Elle accueille Christina Zarowsky, Directrice du département de médecine sociale et préventive à l'École de Santé Publique de l'Université de Montréal. Elle excuse les personnes absentes.	
Approbation de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté.	
Approbation du compte-rendu	Le compte-rendu de la réunion du 10 mars est adopté.	
<p>Actualités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mandat du Conseil Scientifique - Plan d'efficience, - COMUE SPC-UBL, - Calendrier labellisation MOS 	<p>Le projet d'institut de santé publique a évolué vers la création d'une <u>agence de santé publique</u>. La loi permettant cette création est en cours de lecture au parlement, et prévoit un conseil scientifique commun avec l'INPES et l'INVS.</p> <p>Un recrutement pour la <u>chaire financée par l'INCA</u> (institut national du cancer) a été effectué et devrait être annoncé dans les jours qui viennent.</p> <p>Le projet que l'on nommait institut de l'utilisateur devrait s'appeler <u>institut pour la démocratie en santé</u> (inscrit dans le COP 2014-2018 de l'École). La convention-cadre sera signée prochainement entre la Ministre et les représentants de l'EHESP, le Collectif Interassociatif sur la Santé et la Fédération Hospitalière de France. Une convention de financement sera ensuite signée entre l'EHESP et la CNAM-TS et devrait attribuer un budget de 400K€ pour cette année de démarrage du projet.</p> <p>L'école a pris la décision de reporter le renouvellement des instances au début de l'année 2016, et de prolonger <u>le mandat des 3 instances</u> jusqu'à la fin de l'année. Dans le cadre des discussions actuelles avec les ministères de tutelle sur le budget et le modèle économique de l'école, cela permettra que les instances soient informées des travaux qui devraient aboutir à un budget soutenable et pluri-annuel. L'actuel conseil scientifique devrait ainsi se réunir encore deux fois.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Dans le cadre des discussions avec les tutelles sur le modèle économique de l'école, il apparaissait nécessaire de mener une démarche en interne en parallèle, pour retrouver un équilibre budgétaire. En s'appuyant sur le Contrat d'objectifs et de performance (COP) signé en décembre, et le rapport de Mme Schaetzel (IGAS) remis en juillet, un <u>plan d'efficience et d'amélioration de la performance</u> a été mis en place depuis janvier. Tous les personnels de l'école ont été invités à faire remonter des éléments pour permettre d'améliorer la performance. Le Comité de direction (Codir) a structuré la démarche, sous forme de plan d'action avec 4 thématiques (simplification ; rationalisation et sécurisation des circuits et procédures ; croissances des recettes ; stratégie de formation, innovations pédagogiques et école numérique ; politique immobilière) et 3 niveaux (mesures qui peuvent être mises en œuvre en interne ; mesures qui nécessitent la conduite d'un projet ; mesures nécessitant un arbitrage supra-école.) Des binômes ou trinômes de référents ont été mis en place sur chacun des projets retenus, avec une volonté de décloisonner au sein de l'école. Ils s'appuient éventuellement sur un comité de pilotage et rendront leurs premières conclusions au Codir à l'été. Tous les référents qui le souhaitent ont été formés pour la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux.</p> <p>En ce qui concerne la recherche, plusieurs groupes de travail ont été mis en place, concernant l'expertise (définition, inventaire, et valorisation des activités), le recrutement des enseignants-chercheurs (meilleure articulation de la stratégie de la Direction de la Recherche et de la Direction des Etudes pour le recrutement), Réseau doctoral (bilan, actualisation des conventions et développement de l'implication des doctorants dans les formations de l'EHESP).</p> <p>En parallèle à ces groupes de travail, une réflexion est en cours en ce qui concerne la Direction des Etudes.</p> <p>Les <u>réunions avec les ministères</u> ont lieu une fois par mois et permettent d'expliquer les modes de fonctionnement de l'EHESP (masse salariale, recettes, organisation hôtelière et immobilière, etc.), et une meilleure connaissance mutuelle. Elles permettent d'obtenir des informations en direct, par exemple en ce qui concerne la revalorisation des indemnités des élèves, qui aura un impact budgétaire pour l'école. La clarification</p>	<p>Le plan d'efficience est à inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CS, avec les premiers documents disponibles.</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>de notre modèle économique devra passer par la reconnaissance des différentes charges imputées à l'école : frais liés aux salaires des élèves hospitaliers, d'une part, et frais liés à l'ensemble du dispositif de formation, d'autre part.</p> <p>Le plan d'efficience a été lancé avec le souhait de montrer que l'école faisait des efforts en lien avec ces discussions entamées avec les ministères. Il s'agit finalement d'un travail beaucoup plus large, incluant non seulement des aspects liés à l'organisation, mais aussi le développement des ressources propres, les liens avec la mise en place du COP, etc.</p> <p><u>Université Sorbonne Paris Cité (USPC)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le conseil d'administration s'est réuni une première fois, et l'EHESP y est représentée par Laurent Chambaud, ainsi que Olivier Grimaud (enseignant élu, suppléant : Jean-Marie André) et Paul Chalvin (élève directeur d'hôpital élu). Le processus d'élections du conseil académique est en cours et devrait aboutir début juin, sachant que 6 sièges sont réservés aux personnels de l'EHESP (4 sièges d'enseignants-chercheurs, 1 siège BIATSS et 1 siège usager) et 4 sièges sont attribués aux doctorants au niveau de la Comue. - Dans le cadre de l'appel à projets blanc de recherche, aucun des projets que l'EHESP a déposé ou auxquels elle était associée n'a été retenu. Cela pose question d'une part de la façon dont l'EHESP dépose les projets et d'autre part sur le statut des projets en santé publique dans ce type d'appels. - Le LERES devrait être labellisé comme plateforme USPC. Un financement sera accordé dans ce cadre par USPC pour des investissements d'équipements. Il s'agit de la seule plateforme d'expologie de USPC, et elle a vocation à s'inscrire dans une perspective d'anticipation de ce que sera l'expologie dans les années à venir. - Les 4 pôles thématiques (Sciences de la vie et de la santé ; Humanités, Arts, Lettres et Langues ; Sciences Sociales et Politiques Publiques ; Sciences exactes et technologie) sont en cours de mise en place. - Les chaires financées par USPC permettent le recrutement d'enseignants-chercheurs junior ou sénior de très haut niveau. Malgré les moyens offerts, l'appel n'a pour le moment donné lieu qu'à deux recrutements, et interroge sur le modèle proposé. Les 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>objectifs ont donc été revus et peuvent inclure dorénavant le fait d'attirer des personnalités y compris en interne et en France. Le financement de 180K€, incluant le salaire du titulaire, a vocation à s'adosser à un poste MENESR pérenne. Les financements sont à débloquer avant mars 2016. Pour l'EHESP, les propositions de profils ou de candidats sont à adresser très rapidement à la Direction de la Recherche, qui pourra lancer un appel d'offre (à publier notamment dans NatureJob) et recueillir des candidatures.</p> <p><u>Université Bretagne Loire (UBL)</u> : La création de l'UBL interviendra en janvier 2016, avec 10 départements et 11 écoles doctorales, dont les directeurs sont en cours de désignation.</p> <p>Le projet idex UBL+ n'a pas été retenu pour le programme investissement d'avenir 2^{ème} génération (PIA2).</p> <p>Dans ce dossier, l'EHESP a fait son possible pour faire apparaître davantage la santé publique et les sciences humaines.</p> <p>Au niveau du site de Rennes, le projet de fusion entre l'université Rennes 1 et Rennes 2 est arrêté.</p> <p>S'il est nécessaire pour l'EHESP de reposer à la fois sur son site parisien avec USPC et sur son site rennais, la politique de site à Rennes pose des difficultés et fait émerger des tensions. Il est nécessaire d'identifier les problèmes et de s'interroger sur les échecs pour faire de nouvelles propositions. Dans le cadre des comités de visite des unités labellisées (CRAPE et IRSET), les partenaires des UMR seront alertés sur ces questions. Par ailleurs, les directeurs d'unités Inserm du Grand Ouest seront sensibilisés, dans le cadre de leur prochaine visite, à la question de la place de l'école dans la COMUE et de l'affichage de la transdisciplinarité en santé.</p> <p><u>Equipe Management des organisations de santé (MOS)</u> : Le dossier pour la labellisation est entre les mains de la commission de l'INSERM, qui devrait rendre sa décision fin mai-début juin avant les décisions des autres instances. Si la réponse était négative, il y aura la possibilité de présenter un nouveau dossier dans 2 ans.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
<p>Planning du Conseil Scientifique</p>	<p>Le plan d'action du conseil scientifique avait été établi pour l'année 2014, et il apparaît que tous les thèmes ont été abordés, même si certains nécessitent de continuer les travaux.</p> <p>Les thèmes suivants pourront être abordés dans les prochaines séances : suivi de l'équipe MOS, Revues, Référentiel d'activité volet recherche et expertise, bilan du CS.</p> <p>La prochaine séance sera conjointe avec le conseil des formations et se déroulera le 6 octobre. A noter que cette séance se tiendra dans la semaine de célébration des 70 ans de l'école, et permettra aux membres du CS de participer à cet événement.</p> <p>La dernière séance se déroulera le 27 novembre ou le 3 ou 4 décembre (date à fixer)</p>	<p>Le bureau du CS proposera l'ordre du jour des prochaines séances du CS.</p>
<p>Préparation du bilan du CS</p>	<p>Christine Colin rappelle qu'elle avait elle-même réalisé un bilan de la précédente mandature du CS, Elle propose que, cette fois-ci, le bilan de cette mandature du CS soit préparé cet automne.</p> <p>Un bilan sera préparé par la DR et le bureau du CS pour la séance du CS d'octobre. Il sera discuté lors de la séance d'octobre, et finalisé lors de la dernière séance. Il inclura une analyse prospective, avec les axes de réflexion, les questions qui continuent de se poser, les recommandations, etc. En particulier, les propositions intégreront la nécessité de prendre la mesure des conséquences de la réflexion sur le modèle économique de l'école sur les activités de recherche de l'école.</p>	<p>Le bilan du CS sera présenté lors de la prochaine séance du CS</p>
<p>Etat des lieux concernant les personnels de recherche et point d'étape sur l'établissement de la stratégie de la Direction de la Recherche</p>	<p>Bernard Jégou présente l'état des lieux concernant les personnels de recherche et le point d'étape sur l'établissement de la stratégie de la Direction de la Recherche.</p> <p>Concernant le rattachement aux unités labellisées, on note une évolution importante, et le soutien de la DR dans cette démarche doit être poursuivi.</p> <p>La présentation fait état de 50% des enseignants-chercheurs qui n'ont pas publié sur l'année 2014. Toutefois, ce chiffre ne fait pas apparaître les évolutions au cours du temps ni le cumul des publications sur 4 ans. Le document devra donc être complété. L'objectif est de continuer d'augmenter significativement la qualité et le nombre de publications des enseignants-chercheurs. Les professeurs nouvellement recrutés doivent trouver à l'école la dynamique qui leur permet de publier dans des revues</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>scientifiques. A noter que dans les unités labellisées, les « non producteurs » ne peuvent être inclus qu'au titre d'associés.</p> <p>Il est difficile de déterminer les différentes catégories (valence recherche/ formation / expertise, profil des ingénieurs, etc.) sachant que ces catégories ne sont pas figées, et qu'elles peuvent également évoluer dans le temps pour une personne. Le modèle de l'école suppose que certains professeurs de l'école n'aient aucune activité de recherche, mais, de profil professionnel, participent activement aux activités de formation et d'expertise.</p> <p>Au-delà des publications scientifiques, la diffusion de connaissances peut intervenir grâce à la publication dans les revues professionnelles. Il est nécessaire de valoriser davantage ce type de publications à l'EHESP, et d'accompagner les élèves de l'école dans cette démarche, en prenant en compte ce temps dans le cursus.</p> <p>Il est nécessaire de lier les activités de recherche, d'expertise et de formation. Cela passe par l'organisation (liens à développer entre Direction des études et Direction de la recherche), la structuration des activités (avec les unités labellisées) et la culture de l'école.</p> <p>Le développement d'indicateurs recherche doit être mis en lien avec les questions liées au modèle économique de l'école.</p>	
Appel à projet chaires SPC	Ce point a été traité lors du point actualité.	
Unités labellisées : présentation et échanges avec les porteurs de projets	<p>Les établissements de la vague B de l'évaluation de l'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) sont en cours d'auto-évaluation. Dans ce cadre, les projets sont présentés aux Conseils scientifiques (CS) des différentes tutelles des UMR CRAPE et IRSET (EHESP et Rennes 1 en parallèle). On convient qu'à l'avenir, le CS de l'EHESP sera systématiquement intégré aux discussions concernant les UMR.</p> <p><u>IRSET</u> : Michel Samson, présente le bilan de l'IRSET et le nouveau projet.</p> <p>Suite à la présentation, il est précisé que si la dimension santé au travail est renforcée avec ce nouveau projet (développement de l'équipe 10), elle était déjà présente depuis</p>	<p>Sur la base des discussions, le conseil scientifique rédige une lettre qui sera adressée à chacun des porteurs de projet, avec les remarques et recommandations du CS de l'EHESP.</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>plusieurs années, et a donné lieu à des publications.</p> <p>Les liens avec les sciences humaines, qui ont déjà été entamés notamment autour des inégalités sociales de santé (équipe 9 et CRAPE) et la promotion de la santé (programme ESSOR), pourront encore être renforcés et seront facilités avec l'installation des équipes sur le site de l'EHESP. La connaissance mutuelle des projets et des travaux est à développer, par exemple avec des présentations lors de séminaires du mardi.</p> <p>Concernant les collaborations avec des équipes nationales et internationales, il s'agit la plupart du temps de collaborations durables à l'occasion de projets de recherche. Il est nécessaire de développer l'institutionnalisation des relations pour les formations, l'accueil des doctorants, etc. Des liens pourraient également être développés avec l'école de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM), ainsi qu'avec la nouvelle chaire financée par l'INCA.</p> <p>Les équipes comptent un nombre important de CDD. L'objectif est de les former au mieux et d'être attentif à leur devenir, mais compte-tenu des règles administratives, il est impossible de les recruter au-delà de 5 ans.</p> <p><u>CRAPE</u> : Claude Martin présente le bilan du CRAPE et le nouveau projet ARENES (nouveau nom de l'UMR).</p> <p>Suite à la présentation, le Conseil scientifique soulève les éléments suivants.</p> <p>Des efforts important d'intégration ont été réalisés, et les contrats de recherche pluriannuels faisant collaborer différentes équipes sont rassembleurs. Les chaires ont également joué un rôle pour le développement des collaborations, mais elles posent le problème de la précarité des recrutements.</p> <p>Les questions de migrations et de territorialisation sont présentes dans certaines recherches de l'unité, et développées notamment avec l'équipe 4 et en lien avec les géographes de Rennes 2.</p> <p>Il est nécessaire de développer des liens entre les sciences humaines et la biologie, notamment à travers les perspectives bio-sociales.</p> <p>Il est nécessaire de préciser le profil ainsi que les liens avec l'équipe, pour le poste</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>d'économiste de la santé en recrutement. Les activités de l'équipe doivent faire apparaître les séminaires doctoraux organisés régulièrement.</p> <p>Les membres du Conseil scientifique soulignent le travail accompli au sein de l'IRSET et du CRAPE et félicitent les responsables de ces 2 unités.</p>	